

# LIMALONGES

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Le vingt cinq septembre deux mil dix sept, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

**Date de convocation du conseil municipal** : 19 septembre 2017

**Présents** : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Biraud Alain, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Moraud Franck, Nicolas Cluseau, Bouyer Nadia, Fombelle Morgan, Hauwaert Gaëlle

**Absents excusés** : Bonnisseau Denis, Fouché Sylvie, Deschamps Valérie, Bousser Albert

**Absents** : Airault-Mounier Stéphanie

**Secrétaire de séance** : Marie-Thérèse Grimaud

**Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 12 septembre 2017**

**Réaménagement de logements communaux en maison des associations avec réhabilitation des vestiaires du foot et création d'un city-stade : Consultation maîtrise d'œuvre**

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 juillet 2017 approuvant le projet de Réaménagement de logements communaux en maison des associations avec réhabilitation des vestiaires du foot et création d'un city-stade, et son plan de financement,

Vu la consultation de maîtrise d'œuvre,

Vu les différentes propositions des 3 bureaux d'étude : RIBOT Ingénierie, PAPOT Ingénierie et Claire Archimbaud Architecte,

Madame le maire propose aux membres du Conseil Municipal de retenir la proposition de RIBOT Ingénierie de St Léger de la Martinière comme maître d'œuvre, pour la somme de 57 500.00 € HT (soit 69 000.000 € TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et autorise Mme le maire à signer l'acte d'engagement avec RIBOT Ingénierie, ainsi que la mission de coordination, les diagnostics et toutes les pièces afférentes au dossier.

Mission de coordination (3 350 € HT) Diagnostic amiante ( 1 747.50 € HT) Mission de contrôle technique (4 990.00 € HT) Diagnostic géotechnique (600.00 € HT)

**Divers**

1. 29/09 à 14 h EDP fleurissement du cimetière
2. Abris bus installés